

Kinésithérapeute :	A l'attention du Médecin-Conseil
INAMI :	Adresse du Médecin-Conseil de la mutuelle :
Contact :	

Date et Lieu

Docteur,

Pourriez-vous nous accorder l'autorisation d'attester 18 prestations supplémentaires pour le patient suivant :

Nom Prénom NISS	
<i>Ou apposer vignette mutuelle</i>	

Diagnostic de la 1 ^{ère} situation pathologique	
Date de la prescription	

Diagnostic de la 2 ^{ème} situation pathologique	
Date de la prescription	

Informations du rapport du kinésithérapeute :	
---	--

Comme bien stipulé dans l'A.R. du 18.12.2002, la situation pathologique est apparue postérieurement à la mise en route de traitement de kinésithérapie réalisée au courant de cette année calendrier et elle est bien indépendante de la situation pathologique initiale.

Signature du kinésithérapeute